

# Formulaire de changement d'agent/courtier

À remplir par l'agent/courtier facilitant la transaction hypothécaire

Assurez-vous de remplir les sections appropriées		
L'agent soumissionnaire qui est maintenant un co-agent avec une nouvelle maison de courtage, remplissez les sections : A, D		
L'agent soumissionnaire qui est maintenant un co-agent avec la même maison de courtage, remplissez les sections : D		
L'agent soumissionnaire qui est passé à une nouvelle maison de courtage, remplissez les sections: A – <i>si les co-agents enregistrés passent à une nouvelle maison de courtage, remplissez et fournissez le formulaire 1 avec le formulaire de changement</i>	Le co-agent ayant changé l'agent soumissionnaire et la maison de courtage, remplissez les sections : A et C	
Le co-agent qui est maintenant un agent soumissionnaire avec une nouvelle maison de courtage, remplissez les sections : A et B	Le co-agent qui est maintenant un agent soumissionnaire avec la même maison de courtage, remplissez la section : B	
Le co-agent a changé d'agent soumissionnaire mais reste avec la même maison de courtage, remplissez les sections : C		
<b>REQUIS:</b>	<b>Information hypothécaire de l'agent/courtier (le ou les noms doivent être écrits exactement comme ils apparaissent sur le permis)</b>	
Nom de l'agent/courtier :		
Numéro de permis de l'agent/courtier :		
Date d'entrée en vigueur du changement :		
Type de soumission : <input type="checkbox"/> Agent soumissionnaire <input type="checkbox"/> Co-Agent <input type="checkbox"/> Assistant		
Adresse d'affaires :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone (travail/cellulaire) :	Télécopieur :	
J'aimerais recevoir des notifications par courriel concernant l'état des dossiers et des alertes du portail de courtier à :		
Courriel associé au système de livraison électronique :		
Si différente de ce qui précède, j'aimerais recevoir des courriels personnels (invitations à des événements, changements de taux, annonces de produits, etc.) à :		
Plateformes de médias sociaux : Facebook:	LinkedIn:	Twitter: @
Genre: <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Non spécifié		
Section A : Nouvelle maison de courtage		
Nom de la nouvelle maison de courtage :		
Système de livraison électronique (p.ex. FINASTRA   Velocity) :		
Code de maison de courtage :		
Numéro de profil expert d'agent/courtier :		
Courriel associé au système de livraison électronique :		
Nom de la maison de courtage précédente :		
Je confirme avoir déplacé mon permis à la nouvelle maison de courtage ci-dessus. Toutes les commissions d'intermédiaire que j'ai gagnées avec la date de ce formulaire de changement sont dues à la nouvelle maison de courtage.		

28 janvier 2019

Société de Services MCAP  
Maison de courtage d'hypothèques (Ontario) n° 10515  
Administrateur d'hypothèques (Ontario) n° 11692

Société Financière MCAP  
Maison de courtage d'hypothèques (Ontario) n° 10600  
Administrateur d'hypothèques (Ontario) n° 11790

200, rue King Ouest,  
bureau 400  
Toronto, ON M5H 3T4  
Tél 416 598 2665

1 800 387 4405

**Section B : Promotion de co-agent à agent soumissionnaire**Indiquez si vous êtes :  Groupeur  Individu

Le cas échéant, les co-agents groupeurs ou assistants autorisés doivent remplir les formulaires : Inscription de nouvel agent/courtier ou Formulaire de changement d'agent/courtier.

Nom d'agent/courtier principal au dossier :

En signant cette entente, chaque agent soumissionnaire souscrira un minimum de 12 prêts hypothécaires financés par année, ou tout autre objectif signifié par le prêteur au courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage. La taille des équipes groupées de co-agents ne peut dépasser 25 agents/courtiers actifs. Chaque co-agent actif doit financer 1 dossier par année civile. Nous nous réservons le droit de ne pas renouveler une inscription l'année suivante si l'objectif n'a pas été atteint.

**Section C : Le co-agent/assistant passe à un agent soumissionnaire différent**

Nom de l'agent soumissionnaire :

Nom de l'agent soumissionnaire précédent :

En signant cette entente, chaque co-agent souscrira un minimum de 1 prêt hypothécaire financé par année civile ou tout autre objectif signifié par le prêteur à l'agent soumissionnaire/courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage. Nous nous réservons le droit de ne pas renouveler une inscription l'année suivante si l'objectif n'a pas été atteint.

**Section D : L'agent soumissionnaire actuel change à co-agent**

Nom de l'agent soumissionnaire :

En signant cette entente, chaque co-agent souscrira un minimum de 1 prêt hypothécaire financé par année civile ou tout autre objectif signifié par le prêteur à l'agent soumissionnaire/courtier principal/courtier au dossier/maison de courtage. Nous nous réservons le droit de ne pas renouveler une inscription l'année suivante si l'objectif n'a pas été atteint.

**Accès au portail de courtier | Modalités d'utilisation du portail de courtier**

Je consens à respecter les modalités ci-dessous :

 Oui  Non

Téléphone mobile :

En acceptant notre inscription de courtier, vous acceptez de recevoir votre information de connexion au portail de courtier par texto, comme mentionné ci-dessus, sous « Téléphone mobile ». Des frais de messagerie ou d'itinérance peuvent s'appliquer.

**MODALITÉS**

Votre accès à ce site extranet et votre utilisation continue de celui-ci représentent votre acceptation et votre respect des modalités suivantes. Les contenus de ce site extranet sont confidentiels et il compte de l'information confidentielle appartenant à nous, nos filiales et leurs concédants. Vous consentez à ne pas partager les contenus de ce site extranet. Chaque personne qui utilise le système devrait être un utilisateur autorisé ayant un compte d'utilisateur personnel et unique. Vous ne devriez pas divulguer vos informations d'utilisateurs aux départements, invités, ou tout groupe ou catégorie de personnes. Vous pouvez obtenir des licences d'utilisateur autorisés supplémentaires. Nous nous réservons le droit de suspendre l'accès d'un utilisateur autorisé ou d'un agent autorisé en tout temps, pour quelque raison que ce soit, à notre entière discrétion.

**Déclaration de l'agent/courtier**

Nous exigeons que vous soyez titulaire d'un permis conformément aux règlements provinciaux dans toutes les provinces où vous faites affaire. De plus, l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) exige que les courtiers/agents aient un permis dans la province de Québec pour le courtage hypothécaire résidentiel pour des propriétés se trouvant au Québec. Les courtiers qui sont présentement autorisés dans d'autres provinces peuvent soumettre de dossiers pour des propriétés au Québec tant qu'ils sont autorisés par l'OACIQ, ou alors ils doivent être co-courtier avec un courtier autorisé au Québec soumettant le dossier. Vous reconnaissez que si vous violez cette modalité, vous ne respecterez pas les règlements du Québec et toute responsabilité relativement à la réglementation québécoise.

Avec la soumission électronique de cette entente, j'accepte d'être lié(e) par les modalités de ce programme.

Nom de l'agent/courtier (en caractères d'imprimerie) :

Signature de l'agent/courtier :

Date :